À Hong Kong, le “mouvement des parapluies” se défend devant la justice

mercredi 21 novembre 2018, par Courrier International (Date de rédaction antérieure : 19 novembre 2018).

Le 19 novembre s’est ouvert à Hong Kong le procès pour troubles à l’ordre public des initiateurs du mouvement Occupy Central, qui paralysa le centre de la ville à l’automne 2014.

Le vaste sit-in qui a occupé le centre des affaires de Hong Kong pendant soixante-dix-neuf jours à l’automne 2014 était illégal, selon l’accusation lue à l’ouverture du procès des “neuf d’Occupy Central” le 19 novembre. Trois des initiateurs du mouvement connu également sous le nom de “mouvement des parapluies” avaient à plusieurs reprises suggéré dans la presse l’idée de manifester pour exiger la mise en place d’un véritable suffrage universel dans l’ancienne colonie britannique. Des étudiants avaient finalement mis le projet à exécution, et les trois principaux inspirateurs en avaient endossé la responsabilité.

“Occupy, c’est parti !” avait alors lancé Benny Tai, a rappelé le procureur Andrew Bruce, selon le **South China Morning Post.** *“Les trois fondateurs du mouvement en faveur de la démocratie de 2014 ont mobilisé une manifestation illégale pour forcer les autorités à répondre à leurs exigences politiques”,* a indiqué l’accusation. Trois artères majeures de la ville avaient été totalement bloquées.

Les neuf d’Occupy nient l’accusation en bloc

Avec six autres coaccusés, les trois universitaires Benny Tai, Chan Kin-man et le révérend Chu Yiu-ming ont signé une déclaration commune niant l’accusation d’avoir *“incité à troubler l’ordre public”,* et déclarent n’avoir aucun regret d’avoir participé à ce mouvement.

Dans cette déclaration, citée par le **Ming Pao,** les accusés affirment que *“la signification de cette protestation des citoyens n’était pas de vouloir nuire à l’État de droit ; utiliser cette manifestation pour revendiquer le suffrage universel, c’était espérer une loi approuvée par le peuple, afin d’en affermir la légitimité et la signification”.* Ilsestiment de plus que les autorités hongkongaises abusent de leur droit et portent atteinte à la liberté d’expression et d’association.

Le chiffre du jour. À Hong Kong, 1,37 million de pauvres

South China Morning Post, 20/11/2018

*“Plus de 1,37 million de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, bataillant pour survivre dans une des villes les plus chères au monde avec moins de 4 000 dollars de Hong Kong [446 euros] par mois”,*écrit le **South China Morning Post**sur la base de chiffres rendus publics le 19 novembre.

En 2017, 25 000 pauvres de plus ont été enregistrés par rapport à 2016 dans ce territoire appartenant à la Chine. Il s'agit du niveau de pauvreté le plus élevé de ces sept dernières années. *"Mais une fois que sont prises en compte les aides versées par les pouvoirs publics, le taux de pauvreté est ramené à 14,7 %, soit 1 million de personnes, un taux semblable à celui de l'année précédente"*, précise le *Post*.

Courrier International

Abonnez-vous à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.

P.-S.

Courrier International

https://www.courrierinternational.com/article/hong-kong-le-mouvement-des-parapluies-se-defend-devant-la-justice

https://www.courrierinternational.com/article/le-chiffre-du-jour-hong-kong-137-million-de-pauvres